

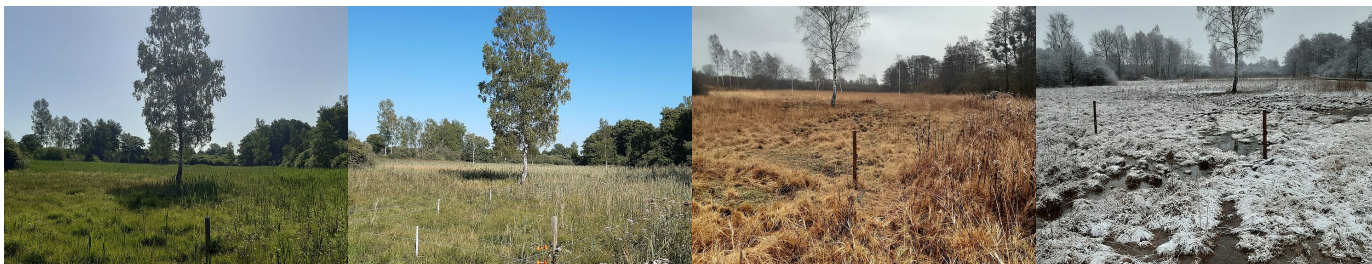


Marais de Chaumont

Propriété du Département de la Meuse, situé entre Verdun et Damvillers, le marais de Chaumont est un site naturel particulièrement remarquable au point d'en faire un lieu unique dans la région.

Publié le 08 mars 2022

Le marais au fil des saisons



Le Marais de Chaumont s'étend sur **19 hectares** et abrite l'une des toutes dernières tourbières alcalines de Lorraine.

Outre cette spécificité qui confère au site un caractère précieux, le marais de Chaumont a aussi la chance d'accueillir l'une des rares populations régionales d'**Laïche de Davall**, qui est une plante protégée en Lorraine.

D'autres espèces inféodées aux zones humides comme le **Trèfle d'eau**, le **Triton palmé** ou encore le **Martin pêcheur d'Europe** trouvent aussi refuge dans ce milieu encore préservé mais néanmoins fragile. C'est d'ailleurs pour conserver l'équilibre de cet ensemble qu'il est géré par **éco-pâturage avec des Poneys Shetland**.

Grâce à son sentier "Découverte", il est maintenant possible de venir visiter librement ce milieu naturel qui réserve à coup sûr au promeneur de nombreuses surprises.

Des **animations** sont également organisées par le Département chaque premier week-end **entre mars et octobre**.

[Découvrez le Marais de Chaumont grâce à sa visite virtuelle](#) ↗

LIENS UTILES

› [Faire une visite virtuelle du Marais de Chaumont](#)

CONTACT



**SERVICE ENVIRONNEMENT –
AGRICULTURE**

☎ [0329457755](tel:0329457755)

@ [E-MAIL](#)

📍 [ITINÉRAIRE](#)



**DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE**

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55